

Conférence publique de la Commission nationale d'éthique
dans le domaine de la médecine humaine (CNE)

L'interprétariat communautaire : soins et accueil des migrants allophones

Selon l'Office fédéral de la statistique, 9 % de la population suisse parle une langue principale différente des langues nationales, et parmi ces personnes un tiers environ n'en comprend aucune. La littérature démontre que lorsque l'une de ces personnes tombe malade, les barrières linguistiques peuvent devenir un obstacle considérable à sa prise en charge ce qui pose de fait un problème à plusieurs niveaux. Dans la clinique, les obstacles liés à la langue peuvent occasionner des sur- et sous-traitements, des erreurs médicales et des ré-hospitalisations; au plan éthique, les barrières linguistiques prêterent notamment le respect des principes d'égalité de traitement et d'interdiction de discrimination, la protection de la dignité et de l'autonomie du patient.

Les barrières linguistiques peuvent affecter chaque patient indépendamment de son origine, de sa résidence ou de son statut légal (citoyen, immigré, demandeur d'asile, réfugié ou sans-papier). Toutefois, ces pro-

blèmes s'accroissent pour les personnes migrantes, souvent confrontées à une plus grande vulnérabilité.

La CNE souhaite ainsi aborder ces enjeux dans un débat critique et ouvert à l'occasion d'une conférence publique. Comment les barrières linguistiques interfèrent dans la pratique clinique quotidienne? Quelles pistes envisager pour offrir une prise en charge efficace et adéquate, ainsi que des bonnes conditions pour une intégration réussie? Ces questions seront abordées lors des interventions et de la table ronde, qui réuniront des professionnels confrontés aux problèmes d'intercompréhension: le secrétaire général adjoint de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne (jusqu'en 2015), deux professionnels de la santé et un collaborateur du centre de compétence pour l'intégration des migrantes et migrants de la région Bienne. Le public pourra discuter avec les invités et les membres de la CNE.



Commission nationale d'éthique dans
le domaine de la médecine humaine

Judi,
le 2 novembre 2017
17.00–19.00 heures

Forelhaus
Saal
Oberer Quai 12
2502 Biel/Bienne

Entrée libre, sans annonce

17.00 Bienvenue

- Prof. Dr. iur. **Andrea Büchler**, Présidente de la CNE, et **Erich Fehr**, maire de la ville de Bienne

Introduction

- Dr. med. **Hélène Beutler**, membre de la CNE

17.20 Brefs exposés

Guy Lévy, secrétaire général adjoint de la Direction de l'instruction publique du canton de Berne (jusqu'en 2015)

Dr. med. **Jean-Claude Métraux**, PD, psychiatre et psychothérapeute, Institut de psychologie, Faculté des sciences sociales et politiques, Université de Lausanne

Regula Balmer, Directrice, Consultation / Antenne d'Intégration Multimondo (centre de compétence pour l'intégration des migrantes et migrants de la région Bienne – Seeland – Jura bernois)

Yvonne Basile, Déléguée du développement des soins, Centre hospitalier Bienne

18.00 Podium

- Mesdames **Regula Balmer** et **Yvonne Basile**; **Guy Lévy** et **Jean-Claude Métraux**.

Discussion avec le public

Modération

- Dr. med. **Hélène Beutler**, membre de la CNE

19.00 Conclusion

- Prof. Dr. iur. **Andrea Büchler**, présidentne de la CNE

La **Commission nationale d'éthique dans le domaine de la médecine humaine** (CNE) est une commission consultative indépendante d'experts. Elle a été instaurée par le Conseil fédéral en 2001 et est chargée de conseiller les autorités, d'un point de vue éthique, sur toutes les questions relevant de la médecine humaine. La CNE a comme tâche de suivre les développements scientifiques et leurs applications dans les domaines de la santé et de la maladie chez l'être humain. Elle informe le public sur des questions importantes, encourage le dialogue public et prend position d'un point de vue éthique sur les questions sociales, scientifiques et juridiques qui s'y rapportent. Administrativement la CNE est rattachée à l'Office fédéral de la santé publique à Berne.



Informations

nek-cne@admin.ch
058 464 02 36